

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 570 du 15 avril 1946

n° 570

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

15 avril 1946

Numéro JO

n° 4 du 30/04/1946

Date du numéro

30 avril 1946

### TEXTE INTÉGRAL

Un congé de convalescence de trois mois pour en jouir en France a été accordé à : M Plattier (Jean Baptiste), contrôleur principal du C. M. des P. T. T. receveur comptable. chef du service local des P. T. T.: M. Fontanel (Ernest), chef mécanicien du cadre local des P. T. T. Les intéressés qui sont autorisés à voyager par voie aérienne ou maritime pourront, sur leur demande, percevoir, avant leur départ une avance de solde dans les conditions prévues par l'article 11 du décret du 1er août 1911 susvisé.